

ASSEMBLÉE DES MILITANTS DES IMPRIMERIES DU LABEUR ET INDUSTRIES GRAPHIQUES

• Montreuil, le 9 mai 2025

LE 18 JUIN 2025 / BOURSE DU TRAVAIL DE BORDEAUX

Cher(e)s camarades,
Notre fédération organise une journée de d'information et de réflexion qui doit être l'occasion de rassembler le plus grand nombre de représentants des entreprises organisées FILPAC CGT dans le Labeur et les industries graphiques. L'objectif, outre les échanges d'informations, est de faire un point d'étape et d'explication sur la mise en œuvre et l'application de l'accord du 24 juin 2024 concernant la nouvelle grille de classification, accord applicable depuis le 1^{er} janvier dernier.

La situation de la filière des industries graphiques, tant sur le plan social qu'économique, nécessite que nous confrontions analyses, points de vue et réalités de terrain afin de trouver des pistes d'expression et d'intervention tant auprès des salariés que des « décideurs ». Première organisation syndicale du secteur et largement représentative – position historique qui ne nous est pas contestée – cette confiance des salariés nous impose implicitement des responsabilités, pour les informer mais aussi pour définir ensemble une feuille de route et tracer des perspectives pour ne pas subir.

Nous œuvrons à faire vivre un secteur fédéral spécifique – tout comme il y en a d'autres au sein de la Filpac – qui s'appuie sur une branche professionnelle qui bien que mise à mal au cours des décennies passées représente toujours environ 40 000 salariés avec des outils, des moyens et un héritage qui nous permettent

La situation de la filière des industries graphiques, tant sur le plan social qu'économique, nécessite que nous confrontions analyses, points de vue et réalités de terrain (...)



d'être ambitieux malgré la casse opérée et les transformations que cela a induit. Cela ne peut se faire qu'avec un secteur qui s'étoffe, se renforce et travaille. C'est aussi tout le sens des réflexions à tenir lors de cette rencontre.

Cette assemblée sera concomitante avec une journée de formation économique et sociale sur la révision de la convention collective engagée.

Si vous avez des personnes de votre syndicat intéressées, merci de les inscrire auprès du secrétariat Filpac par mail à : **secretariat@filpac-cgt.fr**

Attention, les délais de prévenance pour la formation syndicale étant d'un mois, *le délai de demande de stage doit se faire **30 jours avant** le début de la formation soit **le 17 mai au plus tard***. Vous trouverez en pièces jointes les grands thèmes de la formation ainsi que les documents nécessaires pour concrétiser votre participation et vous rendre disponibles vis-à-vis de vos employeurs.

Fraternellement, pour la **Filpac CGT**,
le secrétariat